

Récompense les réalisations contribuant  
à l'attractivité et à la qualité du cadre de vie  
d'une ville, d'un bourg ou d'un village.

## Pour qui ?

Trois catégories seront récompensées



### Espace public

La création, l'aménagement, la valorisation d'espaces publics, parcs et jardins, équipements récréatifs, ...

### Bâtiment

La construction, la transformation, l'aménagement de bâtiments ou façades, publics ou privés.



### Projet mobilisateur ou démarche immatérielle

La mise en place de petits projets mobilisateurs ou de démarches immatérielles visant à valoriser le cadre de vie (charte, inventaires, schémas, signalétique...).



**Un prix de 1500€ sera décerné à chaque catégorie.**

Le Prix les MUses.lux est ouvert aux maîtres de l'ouvrage (publics, associatifs ou privés).

## Inscription

**Retrouvez le règlement complet, ainsi que le bulletin d'inscription**

<https://framaforms.org/edition-2022-les-museslux-formulaire-de-candidature-1632486816>

Prolongation >>> Inscription et réception des dossiers de candidature au plus tard le 19 avril 2022.

## Contacts



Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne  
Rue de l'Ancienne Poste, 24 - 6900 Marloie  
Tél 084/45.68.60 - Mail [info@mufa.be](mailto:info@mufa.be)  
[www.mufa.be](http://www.mufa.be)



Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne  
Rue des Potiers, 304 - 6717 Attert  
Tél 063/22.98.16 - Mail [info@murla.be](mailto:info@murla.be)  
[www.murla.be](http://www.murla.be)

Avec le soutien de

